KPMG

Comptes annuels

Association Eclat

31/12/2020

Ce document contient 28 pages



KPMG Comptes annuels

Association Eclat

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

Compte rendu de travaux	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Bilan Actif	8
Bilan Passif	9
Compte de résultat	10
Annexe de base 2020	12

KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Association Eclat
20 rue de la Coste
BP 205
15002 AURILLAC CEDEX

Aurillac, le 30 avril 2021

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22/06/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Association Eclat** relatifs à **l'exercice 2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 896 024 EUR
- Produits d'exploitation : 1 803 623 EUR
- Résultat net comptable : 129 228 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Dominique SIMON
Expert-comptable, Associé

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Association Eclat

Actif

			Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	13 804	9 106	4 698	4 698
		TOTAL	**13 804**	**9 106**	**4 698**	**4 698**
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	104 534	97 085	7 449	14 545
		TOTAL	**104 534**	**97 085**	**7 449**	**14 545**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	165		165	165
		TOTAL	**165**		**165**	**165**
		Total I	**118 504**	**106 191**	**12 312**	**19 409**
Actif circulant	Stocks et en cours		11 401	4 695	6 706	1 665
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	237 680 38 726	23 044	214 635 38 726	156 834 35 713
		TOTAL	**276 407**	**23 044**	**253 362**	**192 548**
	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	 621 826 1 815		 621 826 1 815	 306 855 1 818
		Total II	**911 451**	**27 740**	**883 711**	**502 888**
Frais d'émission des emprunts III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 029 955**	**133 931**	**896 024**	**522 297**
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V4.2 1.5

Association Eclat

	Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		27 440
	Report à nouveau	141 004	61 915
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**129 228**	**51 648**
	Situation nette (sous-total)	**270 233**	**141 004**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	**270 233**	**141 004**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	67 379	10 632
	Total II	**67 379**	**10 632**
Provisions	Provisions pour risques	11 142	
	Provisions pour charges	6 372	5 360
	Total III	**17 514**	**5 360**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	15	
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	132 632	132 632
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 700	97 357
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	84 549	135 309
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	**540 897**	**365 299**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**896 024**	**522 297**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.21.5

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	201	55 045
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 031	146 377
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 622 400	1 777 939
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	60 555	6 506
	Utilisations des fonds dédiés	10 632	5 729
	Autres produits	108 802	96 169
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**1 803 623**	**2 087 767**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	2 866	37 167
	Variation de stocks	-9 736	6 883
	Autres achats et charges externes (1)	954 903	1 096 826
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 241	76 326
	Salaires et traitements	398 883	564 546
	Charges sociales	160 438	205 211
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 036	8 204
	Dotations aux provisions	39 894	5 638
	Reports en fonds dédiés	67 379	10 632
	Autres charges	21 931	16 607
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 651 837**	**2 028 044**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**151 786**	**59 723**

Edité à partir de Loop V4.21.5

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	520	670
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	520	670
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	**520**	**670**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**152 307**	**60 393**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5 536
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		5 536
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 944 1 240	14 280
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	3 185	14 280
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**-3 185**	**-8 744**
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII	19 894	
	Total des produits (I + III + V)	**1 804 144**	**2 093 974**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 674 916**	**2 042 325**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	129 228	51 648

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	132 724	908 062
Bénévolat		
Total	132 724	908 062
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	132 724	908 062
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	132 724	908 062

Edité à partir de Loop V4.21.5

Association Eclat

Actif

			Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial (1)				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	13 804	9 106	4 698	4 698
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**13 804**	**9 106**	**4 698**	**4 698**
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	104 534	97 085	7 449	0
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immobilisations grevées de droit				
		Autres				14 545
		TOTAL	**104 534**	**97 085**	**7 449**	**14 545**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées	165		165	165
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL	**165**		**165**	**165**
		Total I	**118 504**	**106 191**	**12 312**	**19 409**
Actif circulant	Stocks et en cours		11 401	4 695	6 706	1 665
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	237 680	23 044	214 635	156 834
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	38 726		38 726	35 713
		TOTAL	**276 407**	**23 044**	**253 362**	**192 548**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	621 826		621 826	306 855
		Charges constatées d'avance (4)	1 815		1 815	1 818
		Total II	**911 451**	**27 740**	**883 711**	**502 888**
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 029 955**	**133 931**	**896 024**	**522 297**

Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres

Edité à partir de Loop V4.2.1.5

Association Eclat

Passif			Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Réserves		27 440
		Autres		
		Report à nouveau	141 004	61 915
		Excédent ou Déficit de l'exercice	**129 228**	**51 648**
		Situation nette (sous total)	**270 233**	**141 004**
		Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**270 233**	**141 004**
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total I bis		
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés	67 379	10 632
		Total II	**67 379**	**10 632**
Provisions		Provisions pour risques	11 142	
		Provisions pour charges	6 372	5 360
		Total III	**17 514**	**5 360**
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	15	
		Emprunts et dettes financières diverses (2)	132 632	132 632
		Avances et acomptes reçus (3)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 700	97 357
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	84 549	135 309
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total IV	**540 897**	**365 299**
		Écart de conversion Passif V		
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**896 024**	**522 297**
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2) Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an		
		Dettes sauf (3) à moins d'un an		365 299
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.21.5

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	201	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 031	
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		55 045
	Production vendue		146 377
	Montant net du chiffre d'affaires		201 422
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 622 400	1 777 939
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	60 555	6 506
	Utilisations des fonds dédiés	10 632	
	Autres produits	108 802	96 169
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**1 803 623**	**2 082 038**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	2 866	37 167
	Variation de stocks	-9 736	6 883
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		595 451
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes (1)	954 903	501 375
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 241	76 326
	Salaires et traitements	398 883	564 546
	Charges sociales	160 438	205 211
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 036	8 204
	Dotations aux provisions	39 894	5 638
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés	67 379	
	Autres charges	21 931	16 607
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 651 837**	**2 017 411**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**151 786**	**64 626**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		4 671

Edité à partir de Loop V4.21.5

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	520	670
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	520	670
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	**520**	**670**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**152 307**	**65 296**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5 536
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		5 536
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 944 1 240	14 280
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	3 185	14 280
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**-3 185**	**-8 744**
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII	19 894	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX Engagements à réaliser sur ressources affectées X		5 729 10 632
	Total des produits (I + III + V + IX)	**1 804 144**	**2 093 974**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	**1 674 916**	**2 042 325**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	129 228	51 648

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	132 724	908 062
Bénévolat		
TOTAL	132 724	908 062
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	132 724	908 062
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	132 724	908 062

Edité à partir de Loop V4.21.5

KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Eclat Association

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2020
Montants exprimés en EUR

Avril 2021
Ce rapport contient 17 pages

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1 Objet social (spécifier si fondation abritante) 3

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées 4

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture 5
3.1 Faits caractéristiques de l'exercice 5

4 Principes et méthodes comptables 6
4.1 Principes généraux 6
4.1.1 Changement de méthode comptable 6
4.2 Principales méthodes comptables 6

5 Informations relatives aux postes du bilan 7
5.1 Actif immobilisé 7
5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 7
5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 7
5.2 Actif circulant 9
5.2.1 Stocks et en cours 9
5.3 Tableau des dépréciations de l'Actif 9
5.4 Fonds propres 9
5.5 Fonds reportés et dédiés 11
5.5.1 Fonds dédiés 11
5.6 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges 11
5.6.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés 12
5.7 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice 13

6 Informations relatives au Compte de résultat 14
6.1 Résultats par activité ou établissement 14
6.2 Résultat exceptionnel 14
6.3 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat) 14
6.3.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat 15

7 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants 16

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…) 16

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Promouvoir, développer le Festival d'Aurillac, la création, la formation et la diffusion dans le domaine du Théâtre de rue.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Festival du Théâtre de rue,
- Les Préalables,
- Le Parapluie, Centre de création autour des arts de la rue.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

— la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

— COVID : la pandémie à impacté la programmation du Festival 2020, toutefois le maintien des financements par les partenaires financiers ont permis à l'association d'équilibrer ses comptes et ne pas détériorer sa situation financière.

De plus, l'association a eu recours aux aides d'état et à l'activité partielle.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

4.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

— Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5 Informations relatives aux postes du bilan

5.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	30 914		17 109	13 805
Immobilisations corporelles	165 467		60 932	104 535
Immobilisations financières	165			165
Total	**196 546**		**78 041**	**118 505**

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements (b)	**A**	**B**	**C**	**D**
Rubriques (a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	26 216		17 109	9 107
Immobilisations corporelles	150 921	7 036	60 871	97 086
Immobilisations financières				
Total	**177 137**	**7 036**	**77 980**	**106 193**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	linéaire	2 à 5 ans			
Immobilisations corporelles	linéaire	2 à 5 ans	7 036		
Immobilisations financières					
Total			**7 036**		

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.2 Actif circulant

5.2.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

— Marchandises : au prix d'achat

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

— Marchandises : décote de 75 à 100 % selon l'ancienneté et l'état du bien.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Livres magazines	5 451	4 695	756
Total	**5 451**	**4 695**	**756**

5.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	278	23 045	278	23 045
Immobilisations financières				
Total	**278**	**23 045**	**278**	**23 045**

5.4 Fonds propres

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	27 441			27 441	0
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	61 915	51 649	27 441		141 005
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	51 649	(51 649)	129 228		129 228
Situation nette (sous-total)	**141 005**	**0**	**156 669**	**27 441**	**270 233**
Fonds propres consomptibles	/				
Subventions d'investissement	/				
Provisions réglementées	/				
TOTAL					

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (…) sur une ligne spécifique »

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.5 Fonds reportés et dédiés

5.5.1 Fonds dédiés

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations (1)	10 632	67 379	10 632			67 379	
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS (2)							
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Fonds dédiés des fondations abritées							
TOTAL	**10 632**	**67 379**	**10 632**			**67 379**	

5.6 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

Un tableau des provisions est présenté suivant le cadre général ci-dessous, suivi d'un détail « Aménagement du cadre général » indiquant la ventilation des dotations et des reprises.

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	0	11 142		11 142
Provisions pour charges	5 360	1 012		6 372
Total	**5 360**	**12 154**		**17 514**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.6.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	6 372	28 760	35 132
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	/	/	/
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salaries partis en retraite	/	/	/

Notre entité provisionne (partiellement) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon (exceptionnellement) la méthode simplifiée suivante historiquement appliquée par la société (il n'est plus possible de constituer de nouvelles provisions partielles) ;

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

 — La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

 — Age de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie) 62 ans,

 — Taux d'actualisation : 0,16 % ;

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Des statistiques propres,

— Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (secteur à mentionner).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.7 *État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice*

Les créances et les dettes sont classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances et les dettes à moins d'un an au plus et d'autre part les créances et les dettes à plus d'un an (Art.833-9 et 833-13-1), en distinguant pour les dettes celles à plus de cinq ans ;
Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des suretés réelles **soit en ajoutant une colonne à droite du tableau standard soit par des renvois informatifs dans tableau en pied de tableau** (Art.833-13-1).

Créances (a)	Montant brut en K€	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus en K€	Échéances à plus 1 an en K€			Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1) Autres				Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Créances de l'actif circulant :				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances Clients et Comptes rattachés	215	192	23	- à plus de 1 an à l'origine				
Créances reçues par legs ou donations				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	133		133	
Autres	39	39		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	324	324		
Charges constatées d'avance	2	2		**Dettes des legs ou donations** Dettes fiscales et sociales	85	85		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	**256**	**233**	**23**	**TOTAL**	**542**	**409**	**133**	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont …. **garanties par des suretés réelles** (indication des postes concernés)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

6.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)		
— Activité ou établissement 1 : Festival Eclat		129 228
Résultat de l'exercice		**129 228**

6.2 Résultat exceptionnel

Abandon des redressements fiscaux & sociaux de 2019 portant sur la taxe sur les salaires et cotisations sociales – Total : 85 988 €.

6.3 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.
L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes

— Nature de ces contributions (utilisées pour les besoins de l'activité, stockées, vendues) :

— Modalités qui lui ont permis de les quantifier :

— Méthodes de valorisation.

Les ventes des dons reçus en nature figurent en produits au compte de résultat dans le poste « Ventes de biens dont ventes de dons en nature ».

Les parrainages font partie du poste « ventes de prestations de service dont parrainages »

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Obtenue :		
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Offerte :		
		121 000

6.3.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat

6.3.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

—	— CAC 1	— CAC 2
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	— 3 791	—
— Au titre d'autres prestations	—	—
— **Honoraires totaux**	— **3 791**	—

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

7.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à 151 828 € en 2020.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « *compte financier* » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « *à l'engagement éducatif* ».

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

4 rue du Viaduc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A votre assemblée générale de l'association Eclat.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Eclat** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficulté à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 3 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

SAS BOYER BRECHARD



Anne BRECHARD
Commissaire aux comptes associé

KPMG

Bilan actif

Association Eclat

Actif			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	13 804	-9 106	4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	9 106	9 106	0	0
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	13 804	-9 106	4 698	4 698
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	104 534	-97 085	7 449	14 545
		Autres immobilisations corporelles	76 094	68 645	7 449	14 545
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	104 534	-97 085	7 449	14 545
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	165		165	165
		Total I	**118 504**	**-106 191**	**12 312**	**19 409**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	11 401	4 695	6 706	1 665
		TOTAL	11 401	-4 695	6 706	1 665
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	237 680	-23 044	214 635	156 834
		Autres créances	38 726		38 726	35 713
		TOTAL	**276 407**	**-23 044**	**253 362**	**192 548**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	621 826		621 826	306 855
		Charges constatées d'avance (4)	1 815		1 815	1 818
		Total II	**911 451**	**-27 740**	**883 711**	**502 888**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 029 955**	**-133 931**	**896 024**	**522 297**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

- SARL BOYER-BRECHARD -
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de KPMG Ma

Association Eclat

		Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau		
		Résultat de l'exercice	141 004	61 915
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I		
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques	11 142	
		Provisions pour charges	6 372	5 360
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II		
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15	
		Emprunts et dettes financières divers (3)	132 632	132 632
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 700	97 357
		Dettes fiscales et sociales	84 549	135 309
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	**-275 602**	**-100 034**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**896 024**	**522 297**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an		
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de l'app NA 21.2

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	-201	-55 045
	Production vendue : Biens	201	55 045
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	-1 031	-146 377
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	-1 622 400	-1 777 939
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	60 555	6 506
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation I	1 803 623	2 087 767
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	-2 866	-37 167
	Variation de stocks	9 736	-6 883
	Matières premières et autres approvisionnements \| Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	-954 903	-1 096 826
	Impôts, taxes et versements assimilés	-8 241	-76 326
	Salaires et traitements	-398 883	-564 546
	Charges sociales	-160 438	-205 211
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations \| amortissements / provisions	-7 036	-8 204
	· sur actif circulant : provisions	-39 894	-5 638
	· pour risques et charges : provisions	-12 154	-5 360
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	-21 931	-16 607
	Total des charges d'exploitation II	-1 651 837	-2 028 044
	Résultat d'exploitation (I-II)	**151 786**	**59 723**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	520	670
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	520	670
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**520**	**670**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**152 307**	**60 393**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier	-3 876	-4 671

SARL BOYER-BRECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 536
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		5 536
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 944	-14 280
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-1 240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	-3 185	-14 280
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**-3 185**	**-8 744**
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	-19 894	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits	**(I+III+V+VII+XI) XIII**	**1 804 144**	**2 093 974**
Total des charges	**(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV**	**-1 674 916**	**-2 042 325**
Excédent ou déficit	(XIII-XIV)	129 228	51 648
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		**132 724**	**908 062**
Bénévolat			
Prestations en nature		132 724	908 062
Dons en nature			
Charges		**-132 724**	**-908 062**
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		-132 724	-908 062
Personnel bénévole			

SARL BOYER-BRECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V4.21.5

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Promouvoir, développer le Festival d'Aurillac, la création, la formation et la diffusion dans le domaine du Théâtre de rue.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.



© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 **Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

— Festival du Théâtre de rue,
— Les Préalables,
— Le Parapluie, Centre de création autour des arts de la rue.



© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

— la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

— COVID : la pandémie à impacté la programmation du Festival 2020, toutefois le maintien des financements par les partenaires financiers ont permis à l'association d'équilibrer ses comptes et ne pas détériorer sa situation financière.

De plus, l'association a eu recours aux aides d'état et à l'activité partielle.



© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

4.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

— Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;



© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5 Informations relatives aux postes du bilan

5.1 *Actif immobilisé*

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

5.1.1 *État de l'actif immobilisé (brut)*

Situations et mouvements (a)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	30 914		17 109	13 805
Immobilisations corporelles	165 467		60 932	104 535
Immobilisations financières	165			165
Total	**196 546**		**78 041**	**118 505**

SARL BOYER-BRECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.1.2 *Amortissements de l'actif immobilisé*

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (b)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	26 216		17 109	9 107
Immobilisations corporelles	150 921	7 036	60 871	97 086
Immobilisations financières				
Total	**177 137**	**7 036**	**77 980**	**106 193**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	linéaire	2 à 5 ans			
Immobilisations corporelles	linéaire	2 à 5 ans	7 036		
Immobilisations financières					
Total			**7 036**		

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.2 Actif circulant

5.2.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

— Marchandises : au prix d'achat

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

— Marchandises : décote de 75 à 100 % selon l'ancienneté et l'état du bien.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Livres magazines	5 451	4 695	756
Total	**5 451**	**4 695**	**756**

5.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	278	23 045	278	23 045
Immobilisations financières				
Total	**278**	**23 045**	**278**	**23 045**

5.4 Fonds propres

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	27 441			27 441	0
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	61 915	51 649	27 441		141 005
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	51 649	(51 649)	129 228		129 228
Situation nette (sous-total)	**141 005**	**0**	**156 669**	**27 441**	**270 233**
Fonds propres consomptibles	/				
Subventions d'investissement	/				
Provisions réglementées	/				
TOTAL					

SARL BOYER-BRECHARD - COMMISSAIRE AUX COMPTES - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.5 *Fonds reportés et dédiés*

5.5.1 *Fonds dédiés*

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations (1)	10 632	67 379	10 632			67 379	
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS (2)							
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Fonds dédiés des fondations abritées							
TOTAL	**10 632**	**67 379**	**10 632**			**67 379**	

SARL BOYER-BRECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.6 *Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges*

Un tableau des provisions est présenté suivant le cadre général ci-dessous, suivi d'un détail « Aménagement du cadre général » indiquant la ventilation des dotations et des reprises.

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	0	11 142		11 142
Provisions pour charges	5 360	1 012		6 372
Total	**5 360**	**12 154**		**17 514**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.6.1 *Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	6 372	28 760	35 132
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	/	/	/
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salaries partis en retraite	/	/	/

Notre entité provisionne (partiellement) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon (exceptionnellement) la méthode simplifiée suivante historiquement appliquée par la société (il n'est plus possible de constituer de nouvelles provisions partielles) ;

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

 — La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

 — Age de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie) 62 ans,

 — Taux d'actualisation : 0,16 % ;

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Des statistiques propres,

— Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (secteur à mentionner).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.7 *État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice*

Les créances et les dettes sont classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances et les dettes à moins d'un an au plus et d'autre part les créances et les dettes à plus d'un an (Art.833-9 et 833-13-1), en distinguant pour les dettes celles à plus de cinq ans ;
Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des suretés réelles **soit en ajoutant une colonne à droite du tableau standard soit par des renvois informatifs dans tableau en pied de tableau** (Art.833-13-1).

Créances (a)	Liquidité de l'actif			Dettes (b)	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut en K€	Échéances à 1 an au plus en K€	Échéances à plus 1 an en K€		Montant brut	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1) Autres				Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Créances de l'actif circulant :				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances Clients et Comptes rattachés				- à plus de 1 an à l'origine				
Créances reçues par legs ou donations	215	192	23					
Autres	39	39		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	133		133	
Charges constatées d'avance	2	2		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	324	324		
				Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	85	85		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	**256**	**233**	**23**	**TOTAL**	**542**	**409**	**133**	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont **garanties par des suretés réelles** (indication des postes concernés)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours



© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

— Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;

— Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;

— Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

6.1 *Résultats par activité ou établissement*

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)		
— Activité ou établissement 1 : Festival Eclat		129 228
Résultat de l'exercice		**129 228**

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

6.2 *Résultat exceptionnel*

Abandon des redressements fiscaux & sociaux de 2019 portant sur la taxe sur les salaires et cotisations sociales – Total : 85 988 €.

6.3 *Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)*

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

— Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;

— Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;

— Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.
L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

— Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

— Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

— Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes

— Nature de ces contributions (utilisées pour les besoins de l'activité, stockées, vendues) :

— Modalités qui lui ont permis de les quantifier :

— Méthodes de valorisation.

Les ventes des dons reçus en nature figurent en produits au compte de résultat dans le poste « Ventes de biens dont ventes de dons en nature ».

Les parrainages font partie du poste « ventes de prestations de service dont parrainages »

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Obtenue :		
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Offerte :		
		121 000

SARL BOYER-ERECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

6.3.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat

6.3.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

—	— CAC 1	— CAC 2
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	— 3 791	—
— Au titre d'autres prestations	—	—
— **Honoraires totaux**	— **3 791**	—

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

7.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à 151 828 € en 2020.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « *compte financier* » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « *à l'engagement éducatif* ».

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

CONVENTION N°1 AVEC LA VILLE D'AURILLAC :

- Mise à disposition des locaux, à titre permanent et à titre gratuit, par la ville d'Aurillac :
 - Sis rue de la Coste : Siège social et bureaux de l'association,
 - Sis Domaine de Tronquières : Locaux d'hébergement des compagnies.

- Prise en charge par la Mairie d'Aurillac des charges liées aux locaux, sis Domaine de Tronquières, non couverts par les loyers facturés par l'association, pour un montant de 11 871.23 euros.

- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac selon la convention pluriannuelle de 30 000 € pour 2020

CONVENTION N°2 AVEC LA CABA :

- Mise à disposition des locaux de création artistique, par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) :
 - Sis aux Quatre Chemins d'Aurillac : Lieu-dit « LE PARAPLUIE »
 (Valeur locative estimée par les Domaines à 121 000 euros).
- Attribution d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 530 000 euros

CONVENTION N°3 AVEC LE CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE :

Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Régional d'Auvergne de 220 000 euros pour l'exercice 2020.

CONVENTION N°4 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL :

Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental du Cantal de 90 000 euros pour l'exercice 2020.

CONVENTION N°5 AVEC LA DRAC :

Attribution de subventions du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne :

- Subvention de fonctionnement : 606 720 euros,
- Subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour les actions menées en milieu rural,
- Subvention exceptionnelle de 40 000 euros attribuée au titre du fonds de soutien pour les festivals,
- Subvention de 20 000 € pour le programme de résidences d'artistes,
- Subvention de 16 500 € pour le soutien aux résidences arts de rue,
- Subvention de 17 100 € pour AMI prendre l'air 2020 - Macadam Vacher, en chemin, exploration du Cantal,
- Subvention de 5 000 € pour les ateliers artistiques au Lycée Saint Géraud/Compagnie Bonjour désordre.

Fait à Aurillac, le 3 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes
SAS BOYER BRECHARD



Anne BRECHARD
Commissaire aux comptes associé